

Fiche conseil de l'Udap du Calvados

Bâtiments agricoles Architecture & paysage

Octobre 2021



Architecture, création
& réhabilitation

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CONTEXTE

La perception d'un projet s'apprécie tout d'abord en fonction de son contexte. En schématisant un peu, de rares bâtiments seront isolés et la plupart seront en interaction avec un environnement, naturel et bâti, existant.

> Isolée, la construction est perçue comme point focalisant le regard. Le bâtiment doit alors magnifier le paysage, valoriser le site par une architecture de qualité.

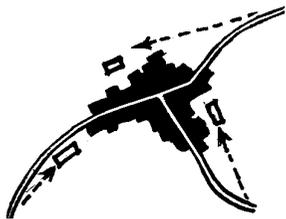
> En interaction, le bâtiment est perçu en fonction d'un contexte et le projet est analysé en fonction des rapports entretenus avec les constructions existantes. Dans ce cas, le projet est apprécié par comparaison avec les autres éléments bâtis, la façon avec laquelle ils sont organisés dans l'espace, le mode d'implantation par rapport au relief, ... :

- Rapport d'échelle (taille de la construction comparée aux bâtiments voisins),
- Rapport de forme (familiarité, différenciation, similitude, ressemblance, identité...),
- Rapport de matériaux, de couleur, de texture.

Parce que le paysage est fragile et vulnérable, la contrainte d'insertion dans le paysage doit être comprise non comme un surcoût, mais comme un élément du programme d'opération à part entière.

Comme il est impossible de reproduire des constructions anciennes, le choix de l'implantation est essentiel et ne doit pas être simplement déterminé par l'opportunité foncière propre.

> Rapport au territoire du village



Il convient d'implanter le bâtiment en fonction de son rapport aux autres parties urbanisées de la commune, en évitant les terrains trop en vue, car un bâtiment viendrait occulter la vue sur le bourg. On disposera donc le bâtiment un peu à l'écart.



Il est conseillé, par ailleurs, de respecter les modalités d'implantation par rapport aux voies.

> Rapport à la structure du village



Dans un village composé de maison ordinaires et de granges, l'intrusion d'un bâtiment aux formes et aux matériaux très différents est traumatisant pour le paysage bâti de la commune.

> Rapport au relief

Dans certains cas, les propositions d'implantation ne respectent pas le site du village (bâtiment sur le plateau, village dans le vallon).



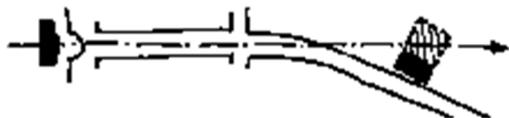
Il faut donc analyser l'impact du projet par rapport au paysage existant pour éviter des implantations dévalorisantes comme par exemple devant le village situé dans le vallon ou juste sur la ligne de crête entre coteau et plateau.



Dans un paysage au relief naturel marqué, il faut analyser le projet depuis tous les points de vue qui permettront de voir ensemble le futur bâtiment et le village, le monument ou l'élément remarquable existant.



> Rapport aux monuments, aux éléments forts du paysage



Dans ce cas, le village est composé à partir de l'axe principal du château. L'implantation d'un premier bâtiment (en noir) était difficile pour le village car disposé devant lui, mais restait acceptable vu depuis le monument.

En revanche, le triplement du volume bâti est venu occulter complètement la perspective principale du château et l'axe du village.



Dans cet autre cas, le déplacement du projet depuis la ligne de crête vers une route située plus haut a permis de diminuer très fortement l'impact du projet vis à vis de la grande perspective du château.

La grande façade du bâtiment d'élevage, vue rapidement le long de la route, ne pose aucun problème de paysage, alors qu'elle aurait gâché la promenade en fond de vallée.

> Rapport aux autres bâtiments de l'exploitation



Souvent, un corps de ferme présente une organisation précise, avec une cour de service, une hiérarchie et une composition des fonctions.

Plutôt qu'une implantation au milieu de la cour, le respect de l'organisation initiale de la ferme doit être recherchée.

LE BATIMENT

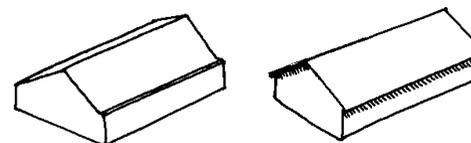
En fonction de son contexte, le bâtiment peut être traité de plusieurs manières différentes et plusieurs principes peuvent améliorer son aspect extérieur.

> Les projets souvent rencontrés



Trop souvent, les bâtiments proposés présentent un aspect industriel banalisant et disgracieux, aussi peu valorisant pour le paysage qu'il ne l'est pour l'image de l'agriculture.

> La toiture



Pour éviter un aspect trop industriel et pour atténuer l'impact de grandes façades, il faut conserver des toits à larges débords, tant sur les pignons que le long des égouts de toit.

> La couverture

Matériau et couleur : adopter des matériaux susceptibles de se patiner dans le temps : tuiles, plaques en fibrociment de couleur naturelle ou foncée (gris anthracite, rouge terre cuite).

Dispositifs d'éclairage :

La mise en place de plaques translucides en couverture contribue également à renforcer le caractère industriel et disgracieux du projet. Il est pour cela nécessaire de composer les éclairages en bandes horizontales, le long du faîtage par exemple, ou plus bas, en bandes continues ou discontinues.

> Le soubassement

Un soubassement, outre qu'il peut servir de soutènement en cas de pente du terrain, renforce le bas des murs et donne une meilleure assise visuelle au projet.

> Les parements & les pignons

Scinder les surfaces par des couleurs, des poses, des matériaux différents, exprimer le rythme de la structure porteuse. Ces indications sont particulièrement utiles dans les villages, auprès des voies publiques, pour respecter l'échelle du bâti ancien (granges et maisons).



La composition des façades demande une conception destinée à éviter un aspect ingrat, frustré et banal.

Ainsi, il est possible de distinguer soubassement, parements ordinaires, pignons... sur des volumes simples ou plus élaborés.

Le calage des ouvertures sur des lignes de force et de composition est également souhaité.

> Les panneaux solaires

Le dispositif doit être considéré comme un élément d'architecture à part entière, couverture ou parement de façade, et entrer dans la composition du projet.

Pour éviter un effet d'éléments rapportés mal intégrés, les panneaux solaires doivent couvrir l'ensemble du toit.



Les cadres doivent être de teinte sombre et de finition mate. Privilégier les panneaux présentant un faible effet réfléchissant (cellules monocristallines par exemple).



Des jeux de pose des éléments de bardage et de vêtiture permettent d'exprimer un rythme en façade, à l'échelle des bâtiments avoisinants. L'intégration de menuiseries, châssis translucides, grilles de ventilation est plus aisée.

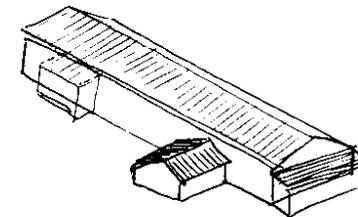


> Les menuiseries

En contraste avec les parements de couleur neutre, les portes peuvent servir à agrémenter l'aspect du bâtiment par des touches de couleur vive (ocre rouge, vert, bleu...).

> Les extensions & les volumes annexes

Par rapport au volume principal d'un bâtiment, les extensions ou autres parties du programme (stockage, laiterie, fumière, appentis, silos, réservoirs etc.) peuvent être traités comme des volumes rapportés qui enrichissent parfois l'aspect de l'installation.



LES ABORDS

Les fermes étaient autrefois accompagnées de plantations : vergers, haies, arbres...

Le Code de l'urbanisme prévoit que des plantations peuvent être demandées à titre de mesures compensatoires pour faciliter l'insertion paysagère dans le contexte ou pour atténuer l'impact d'une construction disgracieuse ; toutefois, les plantations prévues aux projets ne sont que très rarement réalisées, ce qui conduit à juger des projets autrement...

Les plantations nouvelles aux abords des projets neufs sont pourtant nécessaires

> Les haies

Pour relier des éléments du programme, délimiter des usages, composer les éléments entre eux (marquer l'entrée de la parcelle, associer la pâture aux constructions, protéger le bassin d'eau ...), enserrer les zones de stockage, les dépôts de matériels, etc.



Les plantations offrent une image valorisante de l'agriculture car, outre la production, elles marquent un souci d'embellissement et d'aménagement valorisant du territoire.

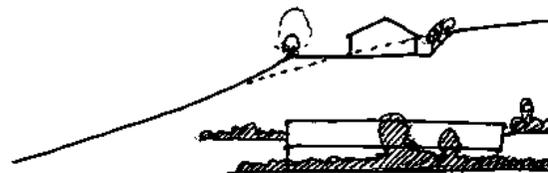
Dans cet exemple, les haies, les arbres et le verger composent et relient les différents éléments entre eux, les replacent dans la structure du paysage (champs, pâtures limitées par des haies...).

> Les bosquets

Pour rompre la continuité et la longueur d'un bâtiment.

> Les écrans végétaux

Pour stabiliser les talus (comme les haies), ou éviter parfois les effets du vent dans les secteurs trop violents. Bien disposés, des écrans végétaux peuvent servir à diriger les courants du vent et à augmenter la ventilation des installations.



Vue en coupe et élévation sur un bâtiment intégré à une pente forte d'un coteau.

Buts recherchés du projet de plantation : stabilisation des déblais et remblais, accompagnement végétal, atténuation de la masse et de la longueur...

Toutefois, les plantations ne sont pas toujours réalisées, ce qui obligera le plus souvent à estimer la validité d'un projet sans leur présence.

